FRC 1.5072.1

Case
FRC
15279

COPIE DE LA LETTRE écrite au Diſtrict de Marſeille par Mr. BREMOND JULIEN, Procureur-Syndic audit Diſtrict.

Aix le 5 Novembre 1790.

J'AI l'honneur de vous annoncer, Meſſieurs, mon départ pour Paris. Vous m'excuſerez ſans doute de ne vous avoir pas fait mes adieux, lorſque vous ſaurez que la ſûreté de ma perſonne dépendoit du ſecret. Inſtruits de ma démarche, vous n'avez ignorez que l'inſtant où je devois la faire, & je n'ai point à me reprocher un manque de confiance envers des Adminiſtrateurs que j'aime & que je plains.

L'Aſſemblée, autrefois patriotique, viendra ſans doute vous demander quel

THE NEWBERRY
LIBRARY

eſt l'objet de mon voyage, & ſi vous l'avez autoriſé; je vous prie de lui répondre, qu'élevé par la confiance publique au poſte que j'occupe, j'en ſerois indigne, ſi je ne repouſſois l'outrage que le Conſeil municipal oſe me faire par ſa diffamante récuſation; dites-lui que je vais voir comment ce Maire, qui ne ment jamais, à ce qu'il dit, ſoutiendra le menſonge impudent de ſa dénonciation contre moi; dites-lui que je vais, pour la ſeconde fois, faire retentir de mes juſtes plaintes les voutes de ce ſanctuaire auguſte, où je défendis avec courage les ingrats qui déchirent aujourd'hui mon cœur, parce que je ne veux pas être leur complice; dites-lui que juſqu'au dernier ſoupir, je défendrai de toutes mes forces, & je couvrirai de mon corps la Statue des Loix indignement prophanée, que je vengerai des factieux qui l'égarent ce bon peuple idolâtre, qui n'a pas étouffé le ſentiment de la reconnoiſſance qu'il me doit & que j'ambitionne de mériter encore plus en renverſant ſes faux

Dieux. Enfin ; dites-lui que j'attache mon bonheur à celui de ma patrie, qu'il eſt tems de jouir des bienfaits de l'Aſſemblée Nationale, de ſouſtraire les amis de la Liberté aux poignards de la licence, & j'oſe leur prédire que ce tems n'eſt pas loin. *Que le reveil ſera pour nous....* Après cette courte explication, l'Aſſemblée patriotique eſt très-autoriſée à me dénoncer, c'eſt ce qu'elle fera, &c.

BREMOND JULIEN, P. S.

J'autoriſe l'impreſſion.

A AIX, chez PIERRE-JOSEPH CALMEN, Imprimeur du Roi, rue Plate-forme. 1790.